



ACTION PRÉVENTIVE :

CONTRÔLE A REALISER :

- ◀ T°C des produits au chargement si prépa réalisée en zone non adaptée et déchargement de la navette
 - ✓ Surgelés < -15° (entre UV)
 - ✓ Frais entre 0 et +4°C (entre UV)
- + Vérifier la T° de réglage (T° de consigne) des compartiments de la navette

MATERIEL A UTILISER :

Thermomètre TESTO 110 étalonné ou équivalent

DOCUMENT A COMPLETER :

- Formulaire "Relevé des T°C des navettes"

ACTION CORRECTIVE si T°C produit non conforme

- Contrôler la T°C à cœur d'un produit :

Surgelés : T°C inférieure à -18°C

Frais : T°C entre 0 et +3°C

Cf. Contrôle approfondi (SF_I_LO_12) + relevé T° (SF_E_LO_03)

- Prévenir le responsable.